

LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 17 Ventôse, an VIII.



Proclamation du général Massena au peuple ligurien. — Disette à Copenhague. — Changement de système de la cour de Munich. — Arrivée de Suwarow à Cracovie. — Rassemblement de 80 mille Russes sur les côtes de la Baltique. — Résultat de l'assemblée des états de la Franconie. — Situation du département de la Nièvre. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE; rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Rome, le 1^{er} février (12 pluviôse).

Lord Bristol, évêque de Derry, protecteur zélé des beaux arts, est arrivé ici hier, à la grande satisfaction des artistes de cette ville. Tous se sont empressés d'aller lui présenter leurs hommages; plusieurs en ont reçu des secours, & il a fait de nombreuses commandes à ceux qui étoient sans travail.

Les exécutions continuent toujours à Naples. Le 21 janvier, un officier fut décapité comme coupable de crime d'état; l'exécution se fit à minuit, à la lueur des flambeaux. Le 25, un autre individu fut condamné à quinze ans de prison. Plusieurs personnes ont aussi été embarquées récemment & bannies du royaume.

De Gènes, le 15 février (26 pluviôse).

Le tumulte & la foule continuent à la porte des boulangers. Cependant, le comité de subsistances ne cesse de prendre des mesures pour que le pain se distribue avec la plus sévère impartialité; mais il n'est pas facile de calmer les inquiétudes.

Dans une proclamation que le général Massena a adressée avant-hier aux Liguriens, on a remarqué les paroles suivantes: « J'ai voulu connoître parfaitement les maux & les abus dont vous souffrez, & l'étendue de vos besoins. J'ai déjà donné des ordres pour les faire cesser & assurer l'arrivée de vos subsistances. Vous ne tarderez pas à ressentir les effets des mesures que j'ai prises; & votre patience, comme aussi la constance des travaux de votre gouvernement, triompheront des vents contraires ».

DANEMARCK.

De Copenhague, le 19 février (50 pluviôse).

On éprouve ici, comme dans plusieurs états de l'Europe,

une disette de grains inquiétante. Le gouvernement vient, en conséquence, d'en défendre l'exportation pour un tems illimité.

Le procès de M. Heybert, relatif à un ouvrage qui avoit paru dangereux au gouvernement, est fini. Le tribunal de cette ville a condamné cet écrivain à être banni des états du roi. Le roi vient de confirmer ce jugement.

Le conseiller de chancellerie, Holm, délégué depuis plusieurs années dans les prisons de Copenhague, vient aussi d'être condamné au bannissement. Le gouvernement lui a fait compter cent thallers pour les frais de son voyage jusqu'à Lubeck.

ALLEMAGNE.

De Ratisbonne, le 24 février (5 ventôse.)

On assure que le système politique de la cour de Bavière va éprouver de grands changemens. On sait que l'électeur étoit toujours ami de la France, & partisan zélé de la Prusse. Ce n'étoient que les circonstances difficiles dans lesquelles il se trouvoit, qui l'avoient momentanément placé sous l'égide de la Russie: mais à présent que l'armée russe est partie, l'électeur veut reprendre son premier système, & faire sa paix avec la France. Aussi de nouvelles difficultés ont-elles été opposées par la cour de Munich au ministre Wickam pour la conclusion du traité des subsides avec l'Angleterre, traité qui probablement n'aura pas lieu.

On parle de nouveau de la convocation des états de Bavière à Landshut.

Le général Suwarow est arrivé le 22 pluviôse à Cracovie, où il devoit s'arrêter pendant quelques jours pour continuer ensuite sa route pour Pétersbourg. C'est la colonne du général de Dorfelden, forte de 25,000 hommes, qui passe par les environs de Cracovie. Ce général l'a annoncé lui-même aux magistrats de cette ville.

On écrit de Lemberg que les troupes russes qui étoient sur les frontières de la Podolie, se sont ébranlées le 15 janvier pour s'avancer dans l'intérieur de la Russie.

D'Augsbourg, le 24 février (5 ventôse).

Le général Sripscutz est arrivé de Donauaschingen à Vienne, avec des dépêches que l'on croit relatives aux ouvertures de paix faites par le gouvernement français. Des lettres particulières de Vienne disent que le ministre de S. M. I. reçoit fréquemment des dépêches relatives à cet objet.

On apprend de la Franconie que dans l'assemblée qui a eu lieu dernièrement à Mergentheim, il a été résolu de former douze bataillons de milices, qui seront principalement employés à faire garnison dans les places, à escorter les convois, garder les magasins, &c. La milice de l'Autriche antérieure, qui est déjà organisée, remplira les mêmes fonctions.

Les lettres de la Lithuanie annoncent qu'il se rassemble vers les côtes de la Baltique une armée russe de 80 mille hommes, & l'on suppose que ces troupes d'embarqueront en tout ou en partie, pour coopérer à une grande expédition sur les côtes de France ou de Hollande.

De Francfort, le 28 février (9 ventôse).

L'armée du prince Charles est en mouvement depuis le 25 de ce mois, pour se porter dans les environs de Schafhouse, de Villingen & vers le Neckar. On croit que la campagne ne tardera pas à s'ouvrir.

On mande d'Augsbourg que le corps de Condé sera incessamment dissous, & que les ex-nobles français, qui en font partie, se rendront à Pétersbourg pour y former une légion française, que Paul I^{er}. se propose d'établir.

On dit que le roi de Prusse a envoyé ordre à la noblesse de la Prusse occidentale de préparer des chevaux de transport, dans le cas où les troupes qui y sont seroient mises en activité de service, & que les nobles ont répondu que ce n'étoit pas à eux de fournir des chevaux, mais aux paysans.

Les préparatifs de guerre se poursuivent à Vienne avec la plus grande activité. On travaille jour & nuit dans les arsenaux & ateliers d'armes, & de nouveaux marchés ont été conclus pour l'approvisionnement de l'armée.

Le général autrichien Fersen est mort à Vienne, le 5 février. Le général Colloredo-Mels a été nommé commandant d'Olmütz.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Zurich, le 28 février (9 ventôse).

La destitution du préfet de notre ville, Pfenninguer, a causé ici une vive sensation; les patriotes colportent une adresse dans tout le canton pour réclamer contre cet acte de la commission exécutive & demander les motifs de sa destitution; mais ils n'ont encore pu obtenir que vingt-cinq signatures, & la tranquillité du canton n'en sera pas troublée.

Il y a eu à Gruningen, dans le canton de Zurich, une rixe dans laquelle plusieurs individus ont été grièvement blessés. Cette querelle n'avoit d'autre cause que les liaisons contractées par ces derniers avec les femmes du pays.

De Berne, le 29 février (10 ventôse).

Le ministre Reinhard présentera bientôt ses lettres de créances à la commission exécutive, en séance publique. On avoit cru que cette cérémonie n'auroit pas lieu, parce que le gouvernement actuel n'est que provisoire; mais il paroît que le ministre l'a demandé lui-même.

Un des nouveaux articles de notre constitution, en accordant la liberté des cultes, donne une protection spéciale aux religions catholique & protestante.

Un membre avoit fait la motion au sénat de décréter une religion une & indivisible.

Le représentant Hartenau qui avoit été destitué par le

tribunal suprême, pour des irrégularités qu'il avoit commises en qualité d'agent du gouvernement, vient d'être rendu à ses fonctions.

On va établir à Berne une école d'artillerie.

Les ôtages de Soleure viennent enfin d'être mis en liberté. Ils étoient toujours détenus à Salins, en France, quoique depuis long-tems le corps législatif helvétique eût décrété leur élargissement. Ils réclament pour indemnité des dommages qu'il ont soufferts près de deux mille louis.

Le préfet de Soleure a demandé & obtenu sa démission. C'est le citoyen Zeltner, frère de l'ex-ministre plénipotentiaire à Paris. Il est bon militaire, & sera probablement employé dans cette partie. Son successeur est le citoyen Amaur Gluz.

On écrit de Bâle que le prince Charles conserve le commandement de l'armée autrichienne, & que Kray a son quartier-général à Fribourg en Brisgaw.

De Bâle, le 28 février (9 ventôse).

Le conseil d'éducation de notre commune vient de destituer le cit. Frey, régent au gymnase depuis vingt-sept ans, sur la dénonciation de quelques écoliers qui disent qu'il leur a enseigné que la Bible contenoit des faussetés.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Nions, le 6 ventôse.

Un événement malheureux vient d'arriver dans cette contrée. Hier, jour de foire, à Vauréas, Vaucluse, petite ville en état de siège depuis long-tems, un conscrit ou réquisitionnaire fut arrêté par la force armée, & mis en prison. D'autres jeunes gens armés furent trouver le commandant de la place, pour réclamer l'individu arrêté, ce qui leur fut refusé. Ils firent succéder les menaces aux prières, & les coups de fusil aux menaces. Le commandant, deux officiers & un caporal furent tués. Les révoltés coururent ensuite aux prisons, & délivrèrent le jeune homme. Depuis cette catastrophe, les habitans de Vauréas sont dans la plus grande consternation. La plupart d'entr'eux vont chercher asyle dans le voisinage.

De Privas, le 5 ventôse.

Les colonnes mobiles composées de conscrits, se trouvant dissoutes par l'ordre que leur a donné le ministre de la guerre, de se rendre à Lyon, l'administration a cru nécessaire, pour assurer la tranquillité du département infesté de brigands, d'ordonner la mise en activité permanente de la garde nationale, à la réquisition des autorités & la formation de quatre colonnes mobiles de 100 hommes. Mais le brigandage ne peut être réprimé que par l'envoi de troupes de ligne. Le tribunal correctionnel du canton de l'Argentière se dispose à se réfugier à Villeneuve-de-Berg pour y mettre les juges & les prisonniers en sûreté. Plusieurs familles de ce canton se sont déjà réfugiées à Privas.

Extrait d'une lettre du citoyen Guillier-Montchamoy, administrateur du département de la Nièvre.

On a imprimé que des émigrés rentrés dans la Nièvre y inquiétoient les acquéreurs des biens nationaux, &c. Je proteste que cela est absolument faux.

Il n'existe, dans la Nièvre, qu'un citoyen (Remiguy-Joux) inscrit sur la liste des émigrés; mais il est marié

d'un sauf-conduit du ministre de la police générale, à l'effet de se procurer les pièces nécessaires à sa radiation.

Ce permis a été visé par le commissaire du département, prévenu par le ministre de la présence du citoyen Remigny-Joux dans le département, que l'on peut dire être parfaitement tranquille, où les acquéreurs de biens nationaux jouissent paisiblement de leurs propriétés, & où il n'y a de tourmentés que ceux qui se tourmentent eux-mêmes & voudroient tourmenter les autres.

De Strasbourg, le 12 ventôse.

Le général Moreau est arrivé ici hier. Il ne s'y arrêtera qu'un jour & partira pour Mayence. M. de Formey, envoyé prussien, qui se trouve depuis quelques jours dans notre ville, s'est rendu chez lui, & a eu avec lui des entretiens fort longs, relatifs, dit-on, à la fixation de la ligne de démarcation. Il accompagnera le général Moreau à Mayence.

La légion polonoise, formée à Pflzbourg, & qui s'est portée de-là à Metz, se recrute d'un grand nombre de russes faits prisonniers en Hollande, & qui ne veulent plus retourner dans leur pays. Cette légion doit aller incessamment à Maestricht.

De Paris, le 16 ventôse.

Sur les préfets nommés, il n'y en a jusqu'ici que 37 dont l'acceptation soit connue.

Les préfets auront un costume. Ce sera, dit-on, un habit bleu avec une broderie en argent.

On parle aussi de leur accorder, pour suffire à leur frais d'établissement, un trimestre de leurs appointemens en avances.

— Le citoyen Joseph Bonaparte est nommé président de la commission qui doit traiter avec les commissaires américains. Les autres commissaires sont les conseillers d'état Rœderer & Fleurieu.

— Le gouvernement s'occupe de la formation du tribunal des prises. L'organisation en sera à-peu-près telle que Cambacérés la présenta dans un message adressé aux commissions législatives, pendant qu'il étoit ministre de la justice.

— On attend aujourd'hui à Paris Barbé-Marbois & Lafond-Ladebat. L'ex-député Job-Aimé s'étoit échappé de Cayenne en même tems que Perlet : on n'a point de leurs nouvelles, & l'on craint qu'ils n'aient péri.

— Le ministre de l'intérieur a pris, le 8 ventôse, un arrêté portant que le secrétaire-général & les chefs de division de son ministère donneront des audiences les 4 & 8 de chaque décade; tous les autres jours l'entrée de ses bureaux est sévèrement défendue. Le 2, jusqu'à une heure, le ministre recevra les membres des autorités constituées; & depuis une heure jusqu'à 4, il donnera audience publique.

— Le commissaire du gouvernement près le tribunal correctionnel, a présenté hier des conclusions dans l'affaire de Courtois & de Fulchiron, elles tendent à déclarer les cinq accusés convaincus d'avoir employé le dol & la fraude pour faire souscrire au citoyen Courtois une transaction du 30 brumaire an 4, contraire à ses intérêts; à les condamner comme tels à dix jours de prison & à 5000 francs d'amende, & à nommer des arbitres qui régleront les intérêts respectifs des parties, d'après leur acte de société du 28 floréal an 3.

— Le citoyen Becquey-Beaupré, défenseur du citoyen

Courtois, parlera le 17. La défense des prévenus aura lieu dans la décade suivante.

— Le portique républicain a fait aujourd'hui, dans une séance publique, l'inauguration du buste de Washington, Trois de ses membres avoient été chargés de se rendre chez les envoyés américains, pour les inviter de se rendre à la séance.

— On annonce l'arrivée prochaine de Mesmer : on se rappelle qu'il occupa tous les esprits, & tourna toutes les têtes il y a quelques années : il n'y a pas apparence qu'il compte aujourd'hui sur le même succès. Toutes les proportions sont changées depuis que le théâtre est si prodigieusement agrandi : les marionnettes ne peuvent plus paroître des colosses, depuis qu'on est, en quelque sorte, familiarisé avec l'étonnant et l'extraordinaire.

— Le contre-amiral Ganthaume, conseiller d'état, a passé à Nantes le 10 de ce mois, pour se rendre à Brest.

— On cite d'un allemand un mot qui, par son originalité, mérite d'être connu, & qui montre l'idée que les étrangers ont de Bonaparte & de sa fortune. On répétoit, il y a plusieurs mois, le bruit souvent répandu par les coalisés, de la mort du général : *Bonaparte mort!* répondit-il, *on voit bien que vous ne le connoissez pas.*

— On a trouvé le 5, dans les environs de Rouen, le corps d'un enfant nouvellement né, enfoncé & recouvert de trois doigts de terre seulement, dans un champ eusemencé. La personne prévenue du crime a été arrêtée & traduite devant le jury.

— Les officiers attachés au général Championnet déclarent qu'il n'a jamais possédé ni statues, ni tableaux, ni pierres gravées, ni d'objets d'art d'aucune espèce, & qu'il eût été impossible de payer les frais de sa maladie & de ses funérailles, sans le secours de ses officiers qui se sont cotisés, & qui ont été remboursés de leurs avances par sa mere.

— Des lettres de Gènes disent que le roi de Sardaigne est de retour à Turin, mais *incognito*. Cela est peu vraisemblable.

— Parmi les différens articles du budget de M. Pitt, on remarque la somme de 150 mille livres sterling (3 millions 600 mille francs) pour le service secret en pays étrangers.

Pour les prêtre émigrés de France & les royalistes américains, M. Pitt a demandé la somme de 24 mille livres sterling (près de 5 millions).

— Il paroît que le mouvement que l'on a pris pour le pronostic d'une insurrection en Suede, n'a été occasionné que par le mécontentement des bourgeois de Gothembourg & de quelques paysans, contre le privilege exclusif donné à un petit nombre de particuliers de faire de l'eau-de-vie.

— On a remarqué, en Angleterre, que l'inoculation d'une matiere variolique extraite des boutons qui se trouvent quelquefois sur le pis des vaches, préservoit de la petite vérole ordinaire aussi sûrement que l'ancienne inoculation. Les nombreuses expériences qu'on a faites en Angleterre, & qu'on a répétées à Vienne & Geneve, prouvent que la maladie causée par l'inoculation de la vaccine, est beaucoup plus bénigne que celle qui résulte de l'inoculation ordinaire.

Le citoyen Laroshefoucault-Liancourt a cru devoir proposer à ses concitoyens de renouveler ces essais à Paris, avec toute la latitude & toutes les précautions nécessaires pour fonder solidement l'opinion des gens de l'art & la

confiance du public. Il a ouvert en conséquence, pour fournir aux frais de l'expérience, une souscription de cent cinquante billets de 24 fr. Le zèle des amis de la patrie & de l'humanité s'est empressé de répondre à l'appel philanthropique du citoyen Liancourt. La souscription, ouverte depuis peu de jours, est presque remplie.

LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 16 ventôse.

69 13 30 9 61.

Au rédacteur du Publiciste.

Aujourd'hui qu'un gouvernement humain, généreux & sage s'occupe à éteindre l'esprit de faction, à calmer les haines de parti, à rallier tous les Français sous le drapeau de l'intérêt commun, à rendre enfin à la patrie la paix intérieure par le rapprochement des esprits, & la prospérité générale par la paix au-dehors; dans ce moment d'un si favorable augure, votre journal, qui a le mérite de n'avoir jamais été dicté par aucun esprit de parti, s'emp. essera sans doute de transmettre au public un fait qui honore le nom français en consolant l'humanité, & que je puis attester avec assurance, comme témoin d'une partie de ce que je vais vous dire.

Presque par-tout les prisonniers de guerre sont très-malheureux. Les secours de leur gouvernement arrivent d'ordinaire lentement; les gouvernements ennemis les traitent rarement avec générosité; & la simple justice, dans notre droit barbare de guerre, est toujours bien rigoureuse. Parmi les nombreux prisonniers français que pendant la dernière campagne l'Autriche a répartis dans les diverses parties de l'Allemagne, il s'en trouvoit, au mois de décembre dernier, 500 à Nordlingen en Franconie. Ils étoient presque tous avec des habits en lambeaux, sans chemises, sans bas ni souliers. Des Français réfugiés dans la même ville furent vivement touchés de leur situation, au milieu d'un hiver rigoureux, & leur compassion fut aussi active que généreuse. Deux ecclésiastiques, l'abbé Raulin & l'abbé de Fontenilles, tous deux chanoines de Saint-Diez, s'empressèrent de solliciter les secours de tout ce qui les environnoit en faveur de leurs braves & malheureux compatriotes. Ils donnerent eux-mêmes l'exemple, & il fut suivi par tous les réfugiés français qui avoient quelque chose au-delà du strict nécessaire. Les bienfaiteurs de nos prisonniers ne se sont pas contentés d'intéresser la pitié autour d'eux; ils ont écrit à leurs amis, en différentes villes, & ont trouvé par-tout la même disposition dans les réfugiés français. Les secours en habits, en linge, en chaussures, en argent même, ont été très-abondant. Ce mouvement de bienfaisance patriotique a été très-actif à Augsbourg, à Nuremberg, à Anspach; j'ai vu moi-même, dans une de ces villes, un émigré, qui, par nécessité, vivoit pour quinze sols par jour, envoyer une partie de ces vêtements dont il croyoit pouvoir se passer. La justice & la reconnaissance m'obligent de dire aussi que beaucoup d'habitans du pays se sont empressés à concourir, avec autant de générosité que de simplicité, à cette œuvre de bienfaisance. Le résultat a été qu'il n'y a pas eu un seul de nos compatriotes prisonniers à Nordlingen & dans les environs, qui n'ait eu de quoi se garantir du froid & de la faim.

Je sais que le même zèle, excité en d'autres parties de l'Allemagne & des états autrichiens, sur-tout par des ecclésiastiques, a produit à-peu-près les mêmes effets salutaires. J'ai appris par une lettre particulière que l'abbé Huvé, chanoine aussi du chapitre de Saint-Diez, s'est occupé avec succès à procurer tous les secours possibles aux prisonniers français qui se trouvoient à Gross-Warradia, en Transilvanie.

Je ne suis point ecclésiastique; je n'ai aucun intérêt particulier à les défendre ni à les faire valoir; l'amour seul de la vérité m'engage à dire que pendant plus de deux ans de séjour dans le pays étranger, j'ai vu un grand nombre d'ecclésiastiques de tous les grades, & que je n'ai trouvé dans la plupart que du zèle sans fanatisme & une disposition à prêcher la concorde, & non la haine & la vengeance.

J'ajouterai qu'une des choses les plus communes dans la bouche des émigrés, c'est ce vers de Dubelloy :

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 16 ventôse.

Deux conseillers d'état sont introduits. Dabois (des Vosges), l'un d'eux, propose un projet de loi qui supprime, à compter du 1^{er} floréal prochain, les préposés aux recettes, créés par la loi du 22 brumaire, & les remplace par un receveur particulier des contributions dans chaque arrondissement, & établit un receveur-général par département. Ces receveurs seront nommés par le premier consul, & fourniront un cautionnement du vingtième des recettes qu'ils auront à faire. Leur indemnité est réglée à 10 pour 100 du produit de leurs recettes; ils seront tenus, comme les receveurs actuels, de souscrire des obligations par anticipation.

La discussion de ce projet est indiquée au 27.

On procède au renouvellement du bureau. Dedeley-d'Agier est élu président; les secrétaires sont : Fourrier, Faivre (du Jura), Casenave & Laforce.

Bourse du 16 ventôse.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	20 fr. 58 c.
Idem courant.....	Bons $\frac{3}{4}$	1 fr. 19 c.
Hamb.....	Bons $\frac{3}{4}$	89 fr.
Madrid.....	Bons d'arrér.....	89 fr.
Madrid effect.....	Bons pour l'an 8,	74 f. 25 c.
Cadix.....	Action de 50 fr. de la caisse	des rentiers.....
Gènes effect.....	Or fin.....	102 f. 55 c.
Livourne.....	Ling. d'arg.....	50 fr. 17 c.
Bâle.....	Portugaise.....	95 fr. 62 c.
Lausanne.....	Piastre.....	5 f. 24 c.
Lyon.....	Quadruple.....	78 f. 80 c.
Marseille.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 50 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	25 f. 25 c.
Montpellier.....	Souverain.....	34 f.
Rente provis.....		

Esprit $\frac{3}{4}$, 360 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg. 270 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac, 22 d., 500 fr. — Huile d'olive, 1 f. 25 c. — Café Martinique, 2 fr. 85 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 55 c. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 15 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 5 cent. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 5 fr. 10 c. — Coton des Isles, 5 fr. 50 c. à 4 fr. 60 c. — Sel, 4 fr. à 4 fr. 50 c.

Testament de Pie VI, pape, mort à Valence le 5 fructidor, an 7. A Paris, chez Pigoreau, libraire, place St-Germain-l'Auxerrois.

Oromasi, dialogo poetico, tradotto dal Francese, da F. Bonafide. A Paris, chez Molini, rue Mignon, & Desenne, palais Egalité.

Thrasibul, poème imité du latin de Cornélius Nepos, par M. C. D. Tvel. Prix, 50 cent. A Paris, chez Mérigot, quai des Augustins.

Table alphabétique des matières contenues dans le Recueil des Loix et Arrêts du directoire, distribué aux Souscripteurs du Publiciste pendant l'an VII, contenant l'indication des Loix numérotées 1991 à 3303 inclusivement. Deux feuilles in-4°, petit-texte à deux colonnes. Prix, 60 cent. franc de port. A Paris, au bureau du Publiciste, rue des Moineaux, n° 425.

Nota. Cette table peut servir indifféremment à toutes les collections de Loix de l'an VII, complète ou non, pourvu qu'elles aient été imprimées avec le numéro de chaque Loi.